

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	49 (1920)
<b>Heft:</b>	3
 <b>Artikel:</b>	La fièvre aphteuse et l'école
<b>Autor:</b>	Risse, Jean
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1039108">https://doi.org/10.5169/seals-1039108</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 5 fr. — Le numéro : 25 ct. — Annonces : 40 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.** Les articles à insérer dans le N° du 1<sup>er</sup> doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois. Les travaux de la Partie pratique doivent être adressés à **M. Firmin Barbey, inspecteur scolaire, à Fribourg.**

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,** et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérrolles, Fribourg.**

*Le Bulletin pédagogique paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.*

---

**SOMMAIRE.** — *La fièvre aphteuse et l'école. — Lettre. — La composition. — Le choix d'une profession (suite). — Partie pratique. — Echos de la presse. — Avis.*

---

## La fièvre aphteuse et l'école

Quand un événement de quelque importance survient dans un de nos villages, le meilleur moyen de le célébrer convenablement est, comme vous le savez tous, de donner congé aux écoliers. Cette idée de fermer l'école est par elle-même si simple, si réjouissante, si facile à trouver, qu'elle remonte toute seule comme un bouchon sur l'eau et se présente avec attendrissement à l'esprit du premier venu.

A cela il n'y a rien à redire et il faudrait avoir le caractère d'un bouledogue enragé pour formuler la plus petite observation.

En vérité, qui pourrait se plaindre ? Tout le monde est satisfait. Si la nouvelle leur était annoncée en hollandais ou en grec moderne, les bambins la saisiraient tout de même du premier bond et n'attendraient pas longtemps pour dégringoler comme un tonnerre sur l'escalier et se précipiter dehors. Le régent, formé à l'obéissance, ne

souffle mot ; l'amertume avec laquelle il songe au temps perdu qu'il faudra regagner se cache petit à petit sous le projet d'une solide partie de pêche ou d'une visite utile aux abeilles et aux lapins. Au premier abord, les parents ne paraissent pas émerveillés du retour hâtif de leurs turbulents rejetons ; mais en les voyant lancer leurs livres sur le banc, près du baromètre, et se bousculer avec un bonheur inexprimable, ils finissent eux-mêmes aussi par rire de bon cœur.

A chaque occasion cela recommence ; une réjouissance villageoise ou la noce d'un conseiller communal sont sans doute des motifs plus que plausibles, comme aussi l'examen officiel de l'inspecteur ou la solennité de carnaval ; la signature de l'armistice ou un anniversaire patriotique appellent naturellement la même formalité.

C'est ainsi que l'on se réjouit en nos contrées ; une personne se met en tête d'annoncer des vacances et tout marche sur des petites roulettes ; si le Président de la Commission scolaire, voyant passer Jules avec sa bêche ou Christophe avec sa faux, ne comprend pas tout de suite ce que cela signifie, il y aura quelqu'un pour le rappeler aux convenances et au respect des traditions. Parfois les autorités supérieures entrent en scène à leur tour et donnent la volée aux vingt-cinq mille galopins du canton. Et le régent, anxieux, est toute l'année à l'affût de quelques journées où on lui permettra de remplir tranquillement son devoir.

\* \* \*

C'est encore bien plus effroyable lorsque les affaires se gâtent et qu'il y a du malheur dans l'air. Le Conseil fédéral, soucieux de sustenter le bon peuple durant la guerre, ordonne d'augmenter les emblavures ? On lui répond en prolongeant les vacances et en multipliant les congés aux élèves, et la patrie est sauvée. Un médecin découvre un soupçon de diptéria chez un patient, un brin de scarlatine chez un autre ou quelques symptômes de gale entre les doigts d'un infortuné bonhomme ? Vite une bonne ordonnance interdira l'entrée de la classe aux écoliers ravis. Quand il s'agit de la grippe, on ferme toutes les écoles pour tout le temps.

Maintenant, la fièvre aphèteuse envahit les étables, frappe nos troupeaux, répand dans nos campagnes la ruine et le chagrin et menace notre pays d'une terrible catastrophe ; nos braves paysans, inquiets, se tournent de tous les côtés pour appeler à l'aide ; les pouvoirs publics sont sur les dents et la science elle-même se déclare impuissante à trouver le remède capable de conjurer le mal et de mettre au pas ce méprisable petit microbe qui cause tant de misères et de tracas.

Aux malheureux habitants des régions infectées il reste au moins une fiche de consolation : les enfants sont en congé ; à la première nouvelle qu'un quadrupède au pied fourchu se met à baver, la pré-

fecture s'empresse de fermer l'école du village, si la préfecture n'est pas assez leste, les autorités locales sont un peu là pour veiller au grain.

A la vérité, personne n'est assez naïf pour admettre un seul instant l'efficacité de cette mesure ; s'il en était autrement, on commencerait par interdire aussi aux gens de se rencontrer à l'auberge : c'est là, par exemple, que les infiniment petits, bien au chaud dans la crasse des pantalons, peuvent nichet et pulluler à leur aise et s'en aller émigrant d'un individu à l'autre ; on ne permettrait pas aux enfants de se rassembler, et, tout en se livrant aux divertissements variés que leur fertile imagination leur suggère, de favoriser la transmission de la maladie. La salle de classe, au contraire, propre, vaste, bien éclairée, ensoleillée, aérée, facile à désinfecter, où les élèves arrivent après avoir changé contre d'autres leurs habits de travail, est sans aucun doute l'endroit de la commune où la contagion est le moins à redouter.

Pourquoi dès lors mettre à ban, comme une étable contaminée, cette maison qui ne renferme pas la moindre tête de bétail et priver les élèves des avantages de l'instruction ?

Je suppose que c'est d'abord pour ragaillardir le moral des populations ; on sait quelle chaleureuse gaîté rayonnent autour d'eux les enfants débarrassés de la contrainte scolaire ; les grandes personnes, accablées sous le poids de leurs noires et lourdes préoccupations, se sentent toutes ravagées par la présence de cette tapageuse jeunesse et cela leur enlève l'idée de se livrer à des actes effroyables de désespoir ou de se porter à des extrémités regrettables. Je ne sais plus quel employé fédéral, saisi tout à coup d'un immense intérêt pour le canton de Fribourg, et se proposant de donner du cœur au peuple entier, demandait de suspendre toutes les classes sans exception ; le Conseil d'Etat n'a pas jugé à propos de donner suite à cette déplorable suggestion.

Et puis, il faut bien que les autorités aient l'air de faire quelque chose. Telle mesure qui se justifierait pleinement risque d'être mal accueillie ; alors, on ne la prend pas, mais on se rattrape sur l'école. Il est plus que certain que personne ne songera à se révolter parce que quelques moutards sont empêchés de suivre un chemin dans lequel, au surplus, ils ne tiennent pas le moins du monde à s'aventurer.

C'est ainsi que de trop nombreuses classes ont dû fermer leurs portes pour un temps qui menace d'être long. Cela ne vaut aucun avantage, mais comporte de nombreux et graves inconvénients. Le malheur présent n'en est point soulagé ; on ne fait qu'y ajouter une seconde calamité.

Jean RISSE.

